

Paris, le 6 septembre

Paul Meyer devient délégué général de l'Union Nationale des Aménageurs (UNAM)

Paul Meyer rejoint l'Union nationale des aménageurs en tant que délégué général, il succède à Nicolas Thouvenin. Âgé de 39 ans, il possède une solide expérience des collectivités et de la politique locale. Élu à la ville et à la métropole de Strasbourg de 2008 à 2020, il a été en charge de plusieurs délégations majeures. Paul Meyer a été maire du quartier Centre-ville, adjoint au tourisme, commerce et numérique notamment. Familier des territoires et passionné par leurs transformations, Paul Meyer a été associé-directeur de Radio Territoria, Webradio dédiée aux acteurs des territoires. Grâce à son expertise, il enseigne en MBA à l'institut Léonard de Vinci Paris sur les questions d'attractivité des territoires. Il a aussi mené des activités entrepreneuriales : dans les affaires publiques, le développement territorial et le numérique (création d'une start-up).

Dans un contexte marqué par l'inflation, les conséquences du changement climatique et la crise énergétique, la nomination d'un acteur de terrain comme délégué général est un choix stratégique en faveur des enjeux de transition urbaine et écologique des territoires. Pour François Rieussec, Président de l'Union Nationale des Aménageurs, cette arrivée marque un tournant majeur en faveur de la coopération avec les acteurs locaux et nationaux. La nomination de Paul Meyer "doit permettre de dynamiser notre réseau d'entrepreneurs adhérents, d'animer une équipe interne avec tous les services aux adhérents, mais surtout de développer les relations des aménageurs auprès des pouvoirs publics tant au niveau national que dans les régions et de mettre en lumière l'importance du rôle central et essentiel des aménageurs dans la transition écologique que nous traversons " confirme le Président.

Paul Meyer, nouveau délégué général de l'UNAM affirme « *Je suis honoré et fier de rejoindre cette belle institution et heureux de pouvoir m'engager auprès des acteurs et partenaires de la transition environnementale des territoires que sont les aménageurs »*.

L'UNAM (Union Nationale des Aménageurs) est l'organisation professionnelle des acteurs de l'aménagement des territoires. Elle réunit 300 entreprises organisées en 14 chambres régionales. Sa mission est de représenter et d'accompagner les aménageurs dans leur mission d'intérêt général au service des territoires, et de faciliter l'accès à leurs compétences aux élus et aux collectivités territoriales. Les aménageurs interviennent sur des opérations visant à réaliser des quartiers d'habitation, des équipements collectifs, des commerces, des zones logistiques, la reconversion de friches. Plus d'informations sur : www.unam-territoires.fr